



INTERPELLATION URGENTE

Auteur CVPO, par Alwin Steiner
Objet La région de Loèche sur la voie de garage
Date 10.06.2014
Numéro 5.0076

Actualité de l'événement

Le 26 mai 2014, les CFF ont annoncé publiquement qu'en raison des travaux dans les tunnels de St-Maurice, de Burier et de Sierre, env. 21% des correspondances ferroviaires en gare de Loèche seront supprimées avec le changement d'horaire du 14 décembre 2014. Avec son offre ferroviaire actuelle, la gare de Loèche revêt une signification capitale pour l'ensemble de la région de Loèche, la destination Loèche-les-Bains et le parc naturel Pfyn-Finges. Tous sont dépendants d'un bon service de transports publics, tout particulièrement vers Viège/Berne et Brigue/Milan ainsi que Sion/Lausanne/Genève. Il est indispensable que toutes les heures deux trains Interregio et jusqu'à deux trains régionaux s'arrêtent à Loèche dans chaque sens. A partir du changement d'horaire fin 2014, il est prévu de supprimer totalement les Interregio de XX h 43 vers Viège/Brigue et XX h 16 vers Sion/Lausanne/Genève ainsi qu'en partie ceux de XX h 14 vers Viège/Brigue et XX h 47 vers Sion/Lausanne. En outre, les correspondances directes vers Berne/Bâle ne seront plus assurées. Cela implique une dilution disproportionnée de l'offre en transports publics avec pour l'ensemble de la région de Loèche et de sa population de considérables répercussions économiques.

Imprévisibilité

Il n'était pas prévisible que la gare de Loèche allait faire l'objet de suppressions d'Interregio d'une telle ampleur.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Une intervention contre le projet d'horaire 2015 (changement le 14 décembre 2014) n'est possible que dans court délai (jusqu'à mi-juin 2014). Il est urgent que les CFF (ainsi que RegionAlps) apportent des améliorations au projet et prennent des engagements fermes pour l'avenir (2015 et années suivantes). Ce qui n'est possible que si le gouvernement réagit tout de suite. La population doit elle aussi en être informée immédiatement.

Au vu de la dilution massive de l'offre de trains prévue par les CFF à partir de décembre 2014 pour la région de Loèche, la question suivante est adressée au gouvernement.

1. Qu'a-t-il entrepris jusqu'à présent afin d'endiguer la dilution de l'offre, en particulier des trains Interregio, et de maintenir l'offre actuelle ?
2. Qu'entreprend-il en ce qui concerne l'horaire 2016 ?
3. Les CFF se sont-ils engagés fermement à rétablir l'offre actuelle au plus vite ? Si non,
4. le gouvernement interviendra-t-il en conséquence auprès des CFF ?

Conclusion

Les CFF ne doivent pas ranger la gare et la région de Loèche sur la voie de garage. Il convient d'intervenir immédiatement afin de rétablir au plus vite l'offre actuelle.